

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 28 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt-trois octobre deux mille dix-neuf, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOUX Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOUX Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, HOSTACHE Jean-Claude, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine, CROUZET Louisette, GUITHON Bernard,

Etaient absents et excusés : MATHON Colette, GARNOT Pascal

Pouvoirs : Néant

**Délibération N° 2019 – 49 :
Tarifs Gîte Le Moulin**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 2018-34 du 18 juin 2018 sur les différents tarifs appliqués à ce jour.

Durée	Rez de chaussée	1 étage
Mois	305,00 €	380,00€
Quinzaine	150,00 €	190,00 €
Semaine	76,00 €	95,00 €

Le Maire propose au conseil municipal d'actualiser les tarifs suivant la délibération du 01/08/2019 pour l'appartement du 1^{er} étage au mois et le tableau ci-dessous :

Durée	Rez de chaussée	1 étage
Mois	250.00 € eau et assainissement compris	300.00 € eau et assainissement compris
Quinzaine	150,00 €	190,00 €
Semaine	76,00 €	95,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ABROGE** la délibération du 18 juin 2018
- **APPROUVE** les nouveaux tarifs comme indiqué ci-dessus

Suffrages exprimés : - Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.

